Procédure relative aux étudiants en première année de CPGE Année 2024/2025

Vous venez d'intégrer **une première année de Classe Préparatoire aux Grandes Écoles** (CPGE) et vous souhaitez vous **inscrire en cumulatif** en **première année de licence** à la Faculté des Lettres -Sorbonne Université en 2024/2025.

- Assurez-vous que votre lycée ait signé une convention avec la Faculté des Lettres.
- Candidatez sur eCandidat.
- Une fois la candidature acceptée sur eCandidat, procédez à votre inscription à la Faculté des Lettres.
- Le libellé « Lettres et Sciences Humaines » fait référence à l'ensemble de l'offre de formation de la Faculté des Lettres, en seconde année le choix du parcours sera possible.

ETAPE 1 : ADMISSION Du 1 ^{er} au 31 octobre	 Créez un compte <u>eCandidat</u>, renseignez vos informations et choisissez le centre de candidature « Faculté des Lettres - <i>Elève CPGE/en cumulatif ou présentiel »</i>. Formulez un vœu unique pour la formation : « <u>L1 Lettres et Sciences Humaines et Sociales »</u>. Pour la pièce « Certificat de scolarité de l'année en cours », déposez votre certificat de scolarité 2024-2025 fourni par votre lycée. Cliquez sur « Transmettre ma candidature ». Une fois l'avis favorable reçu, cliquez sur « Confirmer ma candidature » dans un délai de 5 jours maximum sans quoi votre candidature sera réputée comme désistée. Téléchargez la lettre d'admission sur eCandidat : cette pièce vous sera obligatoirement demandée au moment de votre inscription. <i>Consultez régulièrement votre messagerie électronique, y compris vos spams, car vous recevrez un mail à chaque étape. Vous pouvez également vous connecter à tout moment sur eCandidat pour consulter l'avancée de votre candidature.</i>
ETAPE 2 : INSCRIPTION ADMINISTRATIVE Du 4 octobre au 14 décembre	 Attention, une admission ne vaut pas inscription ! Acquittez-vous de la <u>CVEC</u>. Procédez ensuite à votre inscription administrative sur <u>IAPrimo</u>, à l'aide de votrecode OPI indiqué dans votre dossier de candidature, précédé de "E4" (ex : <i>E423ABCDEFG</i>). Suivez les instructions pour activer votre <u>ENT</u>. Déposez les pièces justificatives nécessaires à votre inscription sur <u>PJWeb</u>. En janvier, le certificat de scolarité et la carte étudiante seront envoyés à votre lycée, une fois les frais de scolarité réglés et le dossier validé par nos services.
Liens utiles:	 <u>eCandidat</u> <u>Formulaire de contact</u> <u>Informations CPGE</u> <u>Informations inscriptions administratives</u>